

Cote du document: EB 2021/134/R.48
Point de l'ordre du jour: 20 a) i)
Date: 9 novembre 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2022

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Bambis Constantinides
Directeur
Bureau de l'audit et de la surveillance
téléphone: +39 06 5459 2054
courriel: c.constantinides@ifad.org

Robert Creswell
Responsable des audits
téléphone: +39 06 5459 2013
courriel: r.creswell@ifad.org

Sangwoo Kim
Responsable des enquêtes
téléphone: +39 06 5459 2427
courriel: sangwoo.kim@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
e-mail: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-quatrième session
Rome, 13-16 décembre 2021

Pour: **Confirmation**

Table des matières

I. Introduction	1
II. Stratégie de surveillance interne à moyen terme (2022-2024)	1
A. Objectifs stratégiques d'AUO	1
B. Risques et priorités	2
III. Plan de travail d'AUO pour 2022	3
A. Sélection des audits	3
B. Activités d'audit interne	4
C. Activités d'enquête et de lutte contre la corruption	7
IV. Besoins en ressources humaines et financières d'AUO pour 2022	7

Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2022

I. Introduction

1. Le présent document expose le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) pour 2022 ainsi que les renseignements pertinents à caractère général.
2. Le plan de travail d'AOU pour 2020 a été approuvé par le Président. Le Comité d'audit peut, dans le cadre de son mandat, faire des propositions à l'attention du Président. Une fois la version définitive établie, le plan de travail sera soumis pour confirmation au Conseil d'administration à sa session de décembre 2021.
3. Le plan de travail est présenté au Comité d'audit avant la conclusion de l'élaboration du budget pour 2022, de telle sorte que le volume et la complexité des activités prévues puissent être dûment pris en compte dans l'établissement du budget d'AOU.

II. Stratégie de surveillance interne à moyen terme (2022-2024)

A. Objectifs stratégiques d'AOU

4. AOU a pour mission de conseiller la direction et les organes directeurs et de leur fournir des assurances et des conseils de manière indépendante quant à l'efficacité des mécanismes de gestion des risques et de contrôle du FIDA, à l'efficacité et à l'efficacités des processus opérationnels et au respect des règles et procédures applicables. AOU est également chargé d'enquêter en toute indépendance sur l'ensemble des allégations de faute professionnelle, de fraude ou de corruption dans le cadre des activités et opérations financées par le FIDA. AOU apporte des avantages réels en contribuant à atténuer les risques susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs du FIDA.
5. Pour la période couverte par la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), AOU aura pour objectif de:
 - Fournir en temps utile des assurances de qualité et objectives à la direction et aux organes directeurs concernant la gestion efficace des risques susceptibles de compromettre considérablement la réalisation des objectifs institutionnels du FIDA. Ces assurances seront normalement fournies en lien avec les processus ou fonctions opérationnels dont la sous-performance ou la défaillance pourrait compromettre de manière notable la réalisation des résultats institutionnels attendus;
 - Fournir des commentaires objectifs et opportuns à la demande de la direction ou en accord avec elle, afin de l'aider à gérer efficacement les risques. Ces activités seront généralement liées à des réformes ou à des projets en cours ou prévus;
 - Veiller à ce que i) toutes les allégations d'actes répréhensibles dans le cadre des activités et opérations du FIDA portées à l'attention d'AOU fassent l'objet d'une enquête prompte et approfondie, en tenant dûment compte des droits de toutes les parties concernées et des besoins opérationnels, et à ce que ii) les risques associés soient gérés en temps utile en coordination avec les autres divisions du FIDA, le cas échéant, afin d'atténuer les risques opérationnels et financiers et les risques de réputation. En particulier, toutes les allégations hautement prioritaires doivent faire l'objet d'une enquête dans les six mois suivant leur réception, voire moins si les besoins opérationnels l'exigent, et

toutes les autres allégations d'actes répréhensibles doivent être traitées dans un délai raisonnable;

- Promouvoir la position du FIDA dans le domaine de la lutte contre la corruption en organisant des activités de sensibilisation et de communication internes et externes, et assurer la coordination avec les autres divisions du FIDA afin de contribuer à prévenir les actes répréhensibles dans le cadre des activités et des opérations du Fonds.
6. AUO s'appuiera largement sur le processus de gestion globale des risques du FIDA, notamment en ce qui concerne les domaines à haut risque recensés (stratégique, financier, opérationnel ou liés à l'exécution des programmes) afin de déterminer ses activités d'audit et de conseil. Il réduira ses interventions dans les domaines où des organes indépendants internes ou externes (le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [IOE] ou le commissaire aux comptes par exemple) ont pour mission de donner des assurances à la direction et aux organes directeurs du Fonds. AUO pourra également, après évaluation, limiter ses activités relatives aux domaines dans lesquels les fonctions internes de deuxième ligne (telles que le Bureau de la gestion globale des risques [RMO] et les comités de gestion des risques, la Division du Contrôleur financier, l'Unité d'assurance qualité et le Bureau de la déontologie) assurent de manière systématique et efficace le suivi et la surveillance des fonctions de contrôle de la première ligne.

B. Risques et priorités

7. AUO a aligné le calendrier de sa planification stratégique sur la période couverte par FIDA12. En effet, les consultations sur la reconstitution des ressources aboutissent généralement à l'établissement ou à l'ajustement d'objectifs et d'engagements institutionnels, dont la réalisation pourrait être compromise du fait de risques institutionnels liés à l'efficacité, à l'efficacé et à la crédibilité du FIDA. En approuvant la résolution sur FIDA12, les États membres ont donné au FIDA la mission de faire évoluer son modèle opérationnel vers un ensemble plus complet de mesures financières, stratégiques et programmatiques qui mettent l'accent sur l'élargissement et l'approfondissement des résultats sur le terrain, en s'appuyant sur la plateforme des récentes réformes financières et institutionnelles et en utilisant pleinement tous les outils à la disposition du Fonds en vue d'obtenir des résultats et de renforcer les effets de son action. Le FIDA s'est engagé à réaliser des objectifs en ce qui concerne son impact, ses résultats et ses produits, ses opérations, son financement et l'allocation de ses ressources, ses politiques et les questions institutionnelles. L'achèvement effectif des réformes institutionnelles lancées ou renforcées au cours de FIDA11 (par exemple, la phase 2.0 de la décentralisation, le Cadre de gestion globale des risques, le Cadre d'emprunt intégré et la réforme des ressources humaines) est essentiel à la réalisation des objectifs de FIDA12. Inversement, achever ces réformes sans les avoir menées à bien pourrait grandement compromettre la réalisation de ces objectifs.
8. La réalisation des objectifs stratégiques de FIDA12 et des autres objectifs du Fonds reposera également sur la capacité à gérer efficacement d'autres risques institutionnels déjà relevés par AUO dans ses activités de planification pour 2020 et 2021, tels que les pressions sur le Cadre de contrôle interne, l'engagement du personnel face au rythme soutenu et à la complexité des changements, les contraintes de financement potentielles concernant le programme de prêts et dons du FIDA, ainsi que la continuité des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et leur répercussion sur les opérations et les activités du personnel. Il ressort des travaux d'audit et d'enquête d'AUO et de l'analyse de l'environnement de risque externe qu'il faut rester vigilant en matière de passation de marchés et de gestion des contrats, de fraude, de pertes financières, et de risques liés à la cybersécurité.

9. Au vu des priorités et des risques généraux décrits ci-dessus, AUO devra tenir compte des principaux facteurs d'orientation suivants dans le choix des domaines d'audit pour chaque année de 2022 à 2024:
- La plupart des objectifs stratégiques du Fonds seront atteints grâce à son programme de travail et à ses résultats. Les réformes et les principaux risques associés, notamment en matière de conception et de supervision des programmes, de décentralisation, de délégation de pouvoirs, de gestion du personnel et de limitation des ressources, auront une incidence sur l'efficacité et la qualité des résultats de ses programmes. En conséquence, AUO continuera à accorder une priorité élevée aux audits des activités des programmes de pays, à la fois dans le cadre de missions et d'examens thématiques.
 - Le cadre de délégation des pouvoirs récemment adopté est étroitement lié à la décentralisation. AUO continuera d'accorder une priorité élevée aux audits de tous les types de bureaux de pays du FIDA, afin de fournir à la direction un retour d'information opportun concernant les contrôles, les risques et les enseignements tirés.
 - L'évolution rapide de l'architecture financière comporte des risques inhérents du fait de la complexité des hypothèses et modèles en place, des interdépendances entre les différents éléments et des incertitudes financières susceptibles d'entraîner des lacunes et des défaillances en matière de contrôle. En conséquence, AUO continuera à accorder une priorité élevée aux audits des processus financiers en fournissant à la fois des conseils et des assurances, en fonction de l'avancement des réformes sous-jacentes correspondantes. Les assurances fournies contribueront également de manière importante à préserver la bonne note de crédit du FIDA.
 - D'autres domaines particuliers à auditer chaque année seront sélectionnés, sur la base, entre autres, des informations sur les risques institutionnels fournies par RMO, complétées par celles issues de l'exercice particulier d'évaluation des risques d'AUO.
10. Ces éléments orienteront les choix d'audit d'AUO à moyen terme; toutefois, AUO devra faire preuve de souplesse et d'agilité en adaptant ses services et ses produits afin d'aider la direction à répondre rapidement aux évolutions en matière de risques.

III. Plan de travail d'AUO pour 2022

A. Sélection des audits

11. La sélection et la hiérarchisation des audits pour 2022 tiennent compte des risques institutionnels, des priorités décrites ci-dessus, des observations du Comité d'audit, des indications figurant dans la stratégie d'évaluation pluriannuelle d'IOE couvrant la période de 2022 à 2027, de l'aperçu de haut niveau du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, de la stratégie du commissaire aux comptes pour 2022, des rapports des organismes de notation, des observations de la haute direction et des observations d'AUO. Le calendrier de missions proposé tient également compte de facteurs tels que la période écoulée depuis le dernier audit ou le manque de maturité du processus qui sous-tend l'audit, par exemple dans le cas d'importantes réformes opérationnelles en cours. Les missions proposées pour 2022 sont sélectionnées sur la base de cet exercice de cartographie des risques et sont cohérentes avec les capacités et les ressources attendues pour 2022 (comme indiqué dans la section IV ci-après)

12. Le Plan de travail d'AOU proposé pour 2022 est présenté dans le tableau 1. AOU pourrait être amené à apporter des changements durant l'année afin de faire face à de nouveaux risques et priorités; le cas échéant, il en informera le Comité d'audit.

Tableau 1

Plan de travail d'AOU pour 2022

Audit et conseil internes

Missions d'audit et de conseil proposées pour 2022

- Bureaux de pays et bureaux régionaux: trois audits
- Six audits de programmes de pays axés sur l'efficacité et la qualité de la supervision fiduciaire
- Rapport transversal sur la supervision du programme de pays par le FIDA (consultatif – à répéter annuellement)
- Application des Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets
- Signature numérique et soumission électronique des documents
- Efficacité et efficacité du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies
- Activités de conseil à déterminer

Examens de portée limitée (récurrent)

- Contrôles internes pour les besoins de l'information financière
- Dépenses liées à la résidence du Président (d'avril à mars)
- Certification des dépenses du siège soumises au Gouvernement italien pour remboursement
- Analyse des données: études transversales, tendances, exceptions et indicateurs de risque

Autres activités de conseil

- Participation, en qualité d'observateur, aux principaux comités de gestion faisant partie de la deuxième ligne de défense
- Formulation d'observations et contribution aux principaux projets, produits et initiatives institutionnelles proposés
- Autres tâches qui contribuent à l'atténuation des risques institutionnels

Activités d'enquête et de lutte contre la corruption

- Enquêtes efficaces et rapides
- Promotion de la nouvelle politique de lutte contre la corruption (formation, sensibilisation, plaidoyer)
- Coordination des activités d'atténuation des risques avec les autres divisions du FIDA

Renforcement des capacités et coordination

- Représentation et plaidoyer lors de manifestations au sein du FIDA et à l'extérieur
 - Mise au point et perfectionnement des outils d'audit et d'enquête
 - Recrutement, formation, évaluation et perfectionnement du personnel
 - Coordination avec le réseau d'enquête et d'audit des Nations Unies et des institutions financières internationales
-

B. Activités d'audit interne

13. Les raisons de cette sélection sont résumées ci-dessous et accompagnées d'une description de la portée et des objectifs attendus des missions proposées pour 2022:

- **Audit des bureaux de pays et des bureaux régionaux (3).** Les principaux risques liés à l'exécution des programmes, à la décentralisation et à la délégation de pouvoirs sont directement liés au fonctionnement des bureaux du FIDA dans le pays et la région concernés. Après la première série d'audits réalisés en 2020, trois bureaux feront l'objet d'un audit afin de garantir que ces éléments clés du modèle opérationnel décentralisé ont été mis en place avec efficacité et fonctionnent conformément aux règles et procédures du FIDA. Avec l'évolution de la mise en œuvre du Cadre de gestion globale des risques, ces audits viseront également à évaluer l'application effective du cadre au regard des risques liés aux programmes de pays. Les audits porteront sur des aspects clés, notamment la budgétisation, la communication, les mécanismes de suivi, la sécurité et les dispositions relatives à la continuité des activités. Il est prévu que l'un des trois bureaux à auditer en 2022 soit un bureau régional.

- AYO prévoit d'auditer les quatre bureaux régionaux entre 2022 et 2024 et 10 des 46 bureaux décentralisés restants, couvrant ainsi plus de la moitié des fonds du FIDA qui circulent dans les structures décentralisées. La sélection des 10 bureaux reposera sur le volume des transactions, le nombre d'années écoulées depuis le dernier audit interne d'AYO, le type de bureau décentralisé, la répartition régionale et tout risque particulier.
- **Audit de programmes de pays (6).** Les audits des activités de supervision et d'appui à l'exécution des programmes de pays du FIDA garantissent la continuité de la gestion efficace des risques fiduciaires importants liés à l'exécution des programmes, susceptibles d'être exacerbés en raison notamment des réformes en cours, des contraintes en matière de ressources, de la modalité de supervision à distance mise en place pendant la majeure partie de la période 2020-2021 et de la rotation interne du personnel. En conséquence, AYO continuera à assurer les audits des programmes de pays en 2022 afin d'évaluer l'adéquation de la supervision fiduciaire et d'examiner les facteurs d'efficacité des projets tels que les frais généraux et les coûts de gestion des projets. Une attention particulière sera accordée au lancement de nouveaux mécanismes de supervision de la passation de marchés et de gestion des risques liés aux projets. En outre, ces audits viseront à vérifier la pertinence des contrôles et de la supervision de tout financement réorienté pour faire face à la pandémie de COVID-19 ou accordé au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres. Toutes les observations susceptibles d'avoir une incidence systémique seront regroupées dans un rapport transversal.
- AYO prévoit d'effectuer des audits de la supervision par le FIDA de 18 programmes de pays (sur environ 100 programmes de pays actifs) au cours des trois années. La sélection se fondera sur la taille du portefeuille actif, le nombre d'années écoulées depuis le dernier audit interne d'AYO, le type de supervision décentralisée en place et les risques liés à l'exécution des projets. L'objectif est de couvrir des pays représentant plus de la moitié des décaissements du FIDA, même si tous les projets du portefeuille ne seront pas audités. Les rapports annuels transversaux contribuent de manière importante à l'atténuation des risques liés à tous les programmes de pays du FIDA, et pas seulement aux six programmes audités chaque année. En effet, les insuffisances du contrôle et les risques repérés dans le cadre des audits des programmes de pays sont généralement caractéristiques du portefeuille régional ou global du FIDA.
- **Application des Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets.** AYO continue de mettre l'accent sur l'adéquation de la surveillance de la passation de marchés relatifs aux projets, qui constitue un domaine de risque majeur ayant une incidence sur la réalisation des objectifs de financement du FIDA, afin de prévenir les cas de fraude et de corruption et de les détecter le cas échéant, ainsi que de veiller à ce que les fonds du FIDA soient utilisés aux fins prévues. La passation de marchés relatifs aux projets reste le domaine dans lequel le FIDA reçoit la majorité des allégations de pratiques interdites. L'audit en la matière portera, entre autres, sur la cohérence et l'adéquation des examens des systèmes de passation de marchés des partenaires nationaux/d'exécution et sur l'application effective des Directives du FIDA pour la passation des marchés, récemment révisées, notamment sur les dispositions relatives à la prévention de la fraude et de la corruption.
- **Signature numérique et soumission électronique de documents.** La possibilité de transmettre des documents et de les signer par voie numérique de manière sécurisée est un moyen courant d'assurer la continuité des activités et contribue à l'efficacité opérationnelle. L'audit portera sur les mesures

temporaires introduites en 2020 et permettra de déterminer si celles-ci sont proportionnées au risque transactionnel sous-jacent et conformes aux meilleures pratiques. L'audit ne portera pas sur les délégations de pouvoir sous-jacentes en vertu desquelles les approbations sont accordées.

- **Efficacité et efficience du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies.** Le Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, doté d'un budget de 14,675 millions d'USD, vise à améliorer les résultats dans un contexte plus décentralisé grâce au renforcement des capacités du personnel et à l'adoption de processus institutionnels efficaces et de solutions technologiques appropriées. Le plan a été élaboré sur la base de retours d'information internes et externes et intègre les modifications apportées dans le cadre de la reconfiguration des processus. L'audit évaluera les progrès accomplis à ce jour en matière de mise en œuvre, notamment les aspects liés à l'efficience et à l'efficacité, afin de déterminer si les activités restantes doivent faire l'objet d'ajustements.
 - **Vérification du contrôle interne de l'information financière.** L'évaluation annuelle, par AUO, de tous les contrôles clés en matière d'information financière offre un éclairage important confirmant la solidité de ces contrôles. Cette procédure revêt une importance accrue dans un contexte de changement et eu égard à la nécessité de maintenir une bonne santé financière. C'est aussi sur cet audit que s'appuie la déclaration annuelle de la direction certifiant l'efficacité de ces contrôles, au sujet de laquelle le commissaire aux comptes formule une opinion.
 - **Analyse des données.** AUO développe ses capacités et élabore ses approches en matière d'analyse de données pour évaluer la conformité avec les règles et normes institutionnelles, évaluer les tendances, l'intégrité des données et la cohérence, et recenser les valeurs extrêmes, les anomalies et les secteurs qui pourraient nécessiter des informations ou un suivi de la part des responsables. Dans la continuité des travaux entrepris en 2022, AUO utilisera ces analyses dans le contexte des audits planifiés, et partagera les conclusions pertinentes avec la direction. AUO tirera parti de son expérience en matière d'analyse des données pour fournir des conseils à d'autres éléments de l'organisme, qui développent actuellement leurs capacités de suivi de la gestion ou d'examen de la deuxième ligne de défense.
 - Les audits présentés ci-après contribueront à la gestion du risque que présente la communication d'informations insuffisantes ou inexactes aux interlocuteurs internes et externes.
 - **Dépenses liées à la résidence du Président.** AUO procédera à un audit des dépenses liées à la résidence du Président, conformément à la résolution adoptée par le Conseil des gouverneurs à cet égard.
 - **Certification des dépenses du siège soumises au Gouvernement italien pour remboursement.** AUO attestera l'exactitude de la déclaration annuelle des dépenses et de la demande de remboursement par l'Italie liée à l'accueil du siège du FIDA.
 - Suite aux débats du Comité d'audit, AUO a examiné la possibilité d'inclure une mission portant sur l'exécution du plan d'action pour la transparence du FIDA et sur ses effets. Néanmoins, en raison de l'amélioration significative et démontrable réalisée dans ce domaine au cours des dernières années, il a estimé que d'autres domaines devaient en priorité faire l'objet d'un audit en 2022. Par conséquent, AUO ne proposera pas de mission sur ce point dans son plan de travail.
14. **Activités de conseil.** Outre son rôle d'observateur au sein des comités de gestion, AUO continuera de réaliser, à la demande de la direction et à titre consultatif, des

examens portant sur des questions précises et à fournir des commentaires de haut niveau sur les principaux projets de politiques et de procédures. AAO continuera d'exercer un suivi actif des recommandations d'audit en attente d'application et d'en rendre compte, et il aidera la direction à déterminer les mesures d'amélioration et les mesures correctives à mettre en œuvre. Il poursuivra son étroite collaboration avec les fonctions d'audit d'autres organismes des Nations Unies et d'autres institutions financières internationales afin de veiller à ce que les approches d'audit soient coordonnées et que les informations soient efficacement partagées.

C. Activités d'enquête et de lutte contre la corruption

15. En 2022, les principales priorités de la Section des enquêtes d'AAO seront les suivantes: i) renforcer et intégrer sa collaboration avec les autres divisions du FIDA en vue d'atténuer au plus tôt les risques de fraude et de corruption, en s'appuyant sur le cadre mis en place en 2020, ii) veiller à ce que les allégations fassent l'objet d'enquêtes rapides et efficaces. AAO traitera en priorité les affaires continuant de présenter un important risque financier ou opérationnel, ou lié à la réputation ou à l'intégrité du Fonds.
16. AAO appuiera la poursuite de la mise en œuvre de la politique de lutte contre la corruption en collaboration avec les bureaux responsables, et s'efforcera d'approfondir sa coopération avec les bureaux de pays et les pôles régionaux. AAO continuera de travailler en liaison étroite avec le Bureau de la déontologie pour traiter des allégations de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, notamment lorsqu'elles se rapportent à des projets financés par le FIDA, et continuera de collaborer étroitement avec les fonctions d'enquête d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales sur ces questions.
17. En 2022, AAO fera réaliser un examen externe de sa fonction d'enquête, qui sera supervisé par le Bureau de la Présidence et de la Vice-Présidence. L'examen visera à évaluer le respect par AAO des meilleures pratiques des institutions financières internationales et de l'ONU, ainsi que du cadre et des directives particulières en matière d'enquête qui guident ses activités d'enquête conformément à sa Charte. Un résumé des résultats de l'examen sera présenté au Comité d'audit.

IV. Besoins en ressources humaines et financières d'AAO pour 2022

18. Le tableau 2 présente (avec certaines approximations) les projections d'effectifs d'AAO pour la prochaine période triennale, telles qu'établies dans le cadre de l'étude de McKinsey sur les ressources humaines. Cette étude visait à évaluer les besoins en capacités à moyen terme de toutes les fonctions du FIDA, compte tenu des réformes et des ambitions organisationnelles et opérationnelles en cours et prévues. La proposition formulée dans l'étude réalisée par McKinsey est cohérente avec le plan de ressources d'AAO pour le moyen terme, qui se fonde sur les besoins projetés du FIDA concernant les capacités d'assurance et d'enquête en matière d'audit.

Tableau 2

Ressources en personnel d'AUO, y compris les consultants à temps plein pour 2022-2024

Ressources en personnel d'AUO (y compris les postes vacants)	<i>Approximation 2021</i>	<i>Proposition 2022</i>	<i>Possibilité 2023</i>	<i>Possibilité 2024</i>
Section de l'audit	5	6	7	8
Section des enquêtes	5	7	8	8
Secrétariat d'AUO	1,5	2,5	3	3
Total des effectifs en équivalent temps plein	11,5	15,5	18	19
Consultants à temps plein d'AUO	<i>Approximation 2021</i>	<i>Proposition 2022</i>	<i>Possibilité 2023</i>	<i>Possibilité 2024</i>
Section de l'audit	1	-	-	-
Section des enquêtes	2	1	-	-
Total des consultants en équivalent temps plein	3	1	-	-

19. Ces projections reposent sur l'hypothèse selon laquelle les audits des bureaux de pays et les missions de conseil approfondies nécessitent en moyenne trois mois d'équivalent temps plein (ETP) d'audit. Les audits de programmes de pays, les audits complets de fonctions/processus opérationnels et les audits de bureaux régionaux nécessitent environ quatre mois d'ETP d'audit. On s'attend à ce que les audits des bureaux décentralisés prennent un peu plus de temps en 2022, étant donné que les structures et les processus sous-jacents sont relativement nouveaux. On s'attend également à ce que le nouvel analyste de données/responsable scientifique d'AUO (qui se trouve au secrétariat d'AUO) consacre 50% de son temps à l'audit des activités d'analyse de données. Les missions récentes ont exigé un peu plus de temps de la part du personnel; toutefois, AUO s'efforcera de rationaliser ses pratiques en matière de délimitation de la portée de l'audit et de finalisation des rapports, afin de mener à bien toutes les activités prévues dans le plan de travail.

Tableau 3

Activités d'audit interne prévues pour 2022-2024 et ressources d'audit d'AUO

Utilisation du temps d'audit d'AUO (nombre de missions)	<i>Possibilité 2022</i>	<i>Possibilité 2023</i>	<i>Possibilité 2024</i>
Audit des bureaux de pays/bureaux régionaux (3, 5, 6)	1,2	1,5	1,8
Audit des programmes de pays (6, 6, 6):	2,0	2,0	2,0
Audit des fonctions et processus opérationnels (3, 5, 7)	1,0	1,7	2,3
Missions standard à portée limitée (3, 3, 3)	0,2	0,2	0,2
Analyse des données	0,5	0,6	0,7
Missions de conseil (2, 2, 2)	0,5	0,5	0,5
Autres activités de conseil	0,3	0,2	0,2
Total des ETP – activités d'audit interne	5,7	6,7	7,7
Renforcement des capacités/représentation/gestion	0,8	0,8	0,8
Besoin total en ETP pour l'audit (y compris l'analyste de données)	6,5	7,5	8,5

20. Les nouveaux postes devraient être principalement de niveau P-2 ou P-3. Ces postes de début de carrière seront créés dans le but d'ouvrir des perspectives d'évolution interne et de conserver les compétences particulières du FIDA en matière d'audit et d'enquête au sein de l'équipe d'AUO. Le plan d'effectifs pour 2022 tient compte de l'ajout d'un nouveau poste de responsable des enquêtes et inclut le poste d'administrateur auxiliaire d'audit (non financé au titre du budget administratif du FIDA) qui a été ajouté aux effectifs d'AUO en 2021.
21. Outre les ressources en personnel, AUO estime qu'il lui faudra un budget hors personnel d'environ 300 000 USD chaque année pour couvrir les dépenses liées aux consultants locaux, régionaux et aux experts, aux voyages de mission, ainsi qu'aux outils scientifiques et services spécialisés et autres outils en matière d'audit et d'enquête. Il est également prévu qu'un appui en matière de conseil à long terme devra être fourni pour aider AUO à gérer la charge de travail liée aux enquêtes, au moins en 2022. Ces estimations se fondent sur les coûts réels et la charge de travail prévue pour les trois prochaines années.
22. Le budget d'AUO proposé pour 2022, d'un montant de 325 000 USD pour les ressources hors personnel, couvrira les dépenses liées aux experts locaux et aux services d'audit et d'enquête spécialisés des cabinets privés, aux déplacements, aux licences des outils d'audit et d'enquête, et à la formation spécialisée visant à renforcer les capacités du personnel en matière d'enquêtes.
23. AUO poursuivra l'évaluation et le renforcement des capacités afin de mener à bien sa mission principale, et, à cette fin, assurera des formations dans les domaines techniques qui prendront de plus en plus d'importance pour le FIDA et utilisera des outils d'audit et d'enquête améliorés.